



**Conseil économique
et social**

Distr. GÉNÉRALE

E/CN.15/1998/10/Add.1
27 avril 1998

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION POUR LA PRÉVENTION DU CRIME
ET LA JUSTICE PÉNALE
Septième session
Vienne, 21-30 avril 1998
Point 9 de l'ordre du jour

GESTION STRATÉGIQUE ET QUESTIONS RELATIVES AU PROGRAMME

Rapport du Secrétaire général

Additif

**Nomination de membres du Conseil de direction de l'Institut interrégional
de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice**

1. L'attention de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale est appelée sur une question concernant la composition du Conseil de direction de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice, qui appelle une décision de la Commission et du Conseil économique et social, à savoir le fait que le mandat de deux des membres du Conseil de direction vient à expiration, MM. Mustafa El Augi (Liban) et Arthur C. Rios (Brésil), nommés le 27 novembre 1990 pour un mandat de cinq ans et reconduits dans leurs fonctions le 27 novembre 1995, pour un mandat de trois ans, qui vient à expiration le 26 novembre 1998.
2. Aux termes de l'article IV du statut de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice, joint en annexe à la résolution 1989/56 du Conseil économique et social :

“2. La composition du Conseil est la suivante :

- a) Sept membres choisis par le Comité pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance et approuvés par le Conseil économique et social, parmi les candidatures présentées par le Secrétaire général, compte dûment tenu du fait que l'Institut et ses activités sont financés au moyen de contributions volontaires et dans le respect du principe d'une répartition géographique équitable. Ces membres sont choisis parmi des personnalités éminentes possédant les qualifications et compétences requises. Ils sont nommés à titre personnel pour un mandat de cinq ans à compter de la date de la première réunion du Conseil à laquelle ils sont invités à participer. Ils ne peuvent être nommés une

nouvelle fois par le Comité pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance, avec l'approbation du Conseil économique et social, que pour un seul mandat additionnel”

3. Selon le Bureau des affaires juridiques du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, les fonctions et les compétences de l'ancien Comité pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance, sur ce sujet parmi d'autres, sont échues à la Commission.

4. Le Conseil économique et social, dans sa décision 1993/241, adoptée sur la recommandation de la Commission, a recommandé que le nombre de candidats à des postes du Conseil de direction de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice proposés par le Secrétaire général soit supérieur au nombre de postes à pourvoir. La Commission est priée de choisir deux candidats pour un mandat de cinq ans, parmi les quatre dont les noms suivent :

Cyrille Fijnaut (Pays-Bas)

Richard A. Martin (États-Unis d'Amérique)

Setsuo Miyazawa (Japon)

Alejandro Reyes Posada (Colombie)

5. On trouvera ci-joint en annexe le *curriculum vitae* de chacun des candidats.

Annexe

**INFORMATION CONCERNANT LES CANDIDATS PRÉSENTÉS POUR SIÉGER AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT RÉGIONAL DE RECHERCHE
DES NATIONS UNIES SUR LA CRIMINALITÉ ET LA JUSTICE**

Cyrille Fijnaut (Pays-Bas)

Cyrille Fijnaut est né en 1946. Dans les années 60, il était à l'Académie de police nationale des Pays-Bas (1965-1998). Au début des années 70, il a étudié la criminologie et la philosophie à l'Université catholique de Louvain (Belgique) où, en 1979, il a occupé le poste de maître de conférences en criminologie. De 1983 à 1986, il a travaillé comme conseiller auprès du Ministère de la justice des Pays-Bas. De 1986 à 1989, il a été professeur de droit pénal et de criminologie à l'Université Erasmus de Rotterdam. En 1989, il est revenu à l'Université catholique de Louvain en qualité de professeur de criminologie et de droit pénal. Depuis 1998, il est aussi professeur de droit dans le cadre du Global Law School Programme de l'Université de New York.

Les principaux sujets de recherche de M. Fijnaut concernent le maintien de l'ordre, la criminalité organisée, la procédure pénale comparative et l'histoire de la criminologie. Il a écrit ou dirigé quelque 25 ouvrages et a publié plus de 400 articles dans le monde entier. Il dirige la publication de l'*International Encyclopaedia of Criminal Law* et du *European Journal of Crime, Criminal Justice*. Depuis quelques années, M. Fijnaut est expert auprès de plusieurs commissions d'enquête des parlements de la Belgique et des Pays-Bas dans le domaine de la police secrète et de la criminalité organisée.

Richard A. Martin (États-Unis d'Amérique)

Richard A. Martin est entré en fonctions dans le cabinet Werbel and Carnelutti en 1990. Depuis lors, il s'est occupé essentiellement d'opérations bancaires et de règlement de litiges au plan international, mais a continué à participer aux activités des services de répression des États-Unis et a écrit et donné des conférences sur des questions de droit pénal international.

De 1987 à 1990, M. Martin a été représentant spécial du Ministre de la justice à l'ambassade des États-Unis à Rome. Il y a représenté le Ministère américain de la justice en Europe et s'est occupé de questions d'extradition et d'entraide judiciaire. Il a aussi dispensé des conseils juridiques aux organismes de répression des États-Unis et aux magistrats italiens et a négocié des traités et des accords pour le Ministère américain de la justice. En outre, il a conseillé l'ambassade américaine en matière civile et pénale et a souvent pris la parole devant des groupements d'universitaires et des membres du barreau italien.

Avant son transfert à Rome, de 1980 à 1987, M. Martin a travaillé comme assistant du Ministre de la justice des États-Unis chargé du district sud de New York. Outre qu'il a jugé de nombreuses affaires complexes et a plaidé de nombreuses affaires en appel, il a exercé les fonctions de chef adjoint de la Narcotics Unit de 1983 à 1985. De 1985 à 1987, il était le représentant principal du ministère public dans l'affaire *États-Unis c. Badalamenti et consorts* (la "Pizza Connection"). Il a reçu de nombreuses félicitations pour ses travaux auprès du Ministre de la justice et a reçu le prix "Distinguished Service Award" du Département de la justice pour son rôle dans l'affaire de la "Pizza Connection". Pendant une partie du temps qu'il a passé au Ministère de la justice, M. Martin a travaillé pour Rudolph W. Giuliani, qui était alors Ministre de la justice des États-Unis. M. Martin est resté en relation étroite avec M. Giuliani, aujourd'hui maire de la ville de New York, et se consulte fréquemment avec lui sur des questions concernant la politique à l'égard de l'Italie.

En raison de son travail sur l'affaire de la "Pizza Connection", M. Martin a commencé à coopérer étroitement avec les services de répression italiens. Ainsi, de 1982 à 1990, il a collaboré régulièrement avec le juge Giovanni Falcone et d'autres magistrats italiens ainsi qu'avec la police pour que les deux États puissent atteindre leurs objectifs en matière de répression. En 1990, le travail de M. Martin a été une fois encore reconnu, puisqu'il a été nommé *Commendatore al Merito della Repubblica Italiana*. Après les meurtres du juge Falcone et du juge Paolo Borsellino en 1992, M. Martin a été nommé Assistant spécial du Ministre de la justice des États-Unis afin d'aider ce pays et l'Italie à mener l'enquête sur ces deux crimes. Il est demeuré à ce poste jusqu'en 1994.

De 1975 à 1980, M. Martin avait travaillé comme associé dans la société de Olwine Connely Chase O'Donnell et Weyher. Avant cela, il avait été assistant juridique pour le juge Jacob Mishler au tribunal de l'Eastern District of New York.

M. Martin est titulaire d'un diplôme de l'Université Brown qu'il a obtenu en 1971 avec un *Magna Cum Laude* (mention très bien) et a été élu membre de la société Phi Beta Kappa. Il a suivi les cours de la Faculté de droit de l'Université de New York, dont il est sorti diplômé en 1974. Pendant ses études dans cette université, il a été corédacteur de la *New York University Law Review*.

Les liens de M. Martin avec l'Italie remontent à 1966, puisqu'il a suivi cette année-là les cours du Liceo Classico Jacopo Sanazzaro de Naples (Italie) dans le cadre du programme AFS. Il a écrit de nombreux articles pour des publications et revues juridiques aux États-Unis et en Italie et fait souvent des conférences sur les questions relatives à la criminalité organisée et à la répression internationale.

Setsuo Miyazawa (Japon)

Setsuo Miyazawa a étudié le droit à l'Université Hokkaido au Japon (licence en 1970, maîtrise en 1972 et doctorat en 1987) et la sociologie à l'Université de Yale (maîtrise (M.A.) en 1976, maîtrise de philosophie (M.Phil.) en 1980 et doctorat (Ph.D.) en 1985). Il a été Yenching Fellow à Harvard en 1984 et 1985.

M. Miyazawa est professeur de droit à l'Université de Kobe depuis 1983. Il a été attaché de recherches en droit (1972-1979) et professeur de droit adjoint (1979-1983) à l'Université Hokkaido. Il a été professeur de droit invité à la Faculté de droit Osgoode Hall de l'Université de York (Canada) en 1995 et à la Faculté de droit de l'Université de Washington en 1996. Il a été professeur d'études juridiques japonaises (Fondation Mitsubishi) invité à la Faculté de droit de Harvard en 1997. Il est actuellement professeur invité de sciences politiques à l'Université de Californie, Berkeley.

M. Miyazawa siège au bureau de l'Association japonaise de sociologie du droit, de l'Association japonaise de criminologie sociologique et de l'Association japonaise de victimologie. Il est Vice-Président du Comité de recherche sur la sociologie du droit de l'Association internationale de sociologie. Il est membre du Comité scientifique de la Société internationale de criminologie et membre du Comité des activités internationales de l'Association Loi et Société. Il est consultant en rédaction pour les publications *Law and Society Review*, *International Journal of Sociology*, *British Journal of Criminology* et *Policing and Society*.

M. Miyazawa a écrit de nombreux articles sur la criminologie. Il a édité ou écrit neuf livres, dont *Policing in Japan: A Study on Making Crime*, qui a reçu en 1993 le Distinguished Book Award de l'American Society of Criminology.

Alejandro Reyes Posada (Colombie)

Alejandro Reyes Posada a obtenu un diplôme de droit à l'Université Saint-Xavier de Bogota en 1970. Il a ensuite obtenu une maîtrise de sociologie à l'Université de Californie, Berkeley, en 1978.

En 1969, M. Reyes a été secrétaire privé du Ministre de l'intérieur. Il a été chargé de recherches pour le Fonds pour le développement communautaire du Ministère de l'intérieur (1971), la Fondation pour l'enseignement supérieur et le développement (FEDESARROLLO) (1972-1974) et le Centre pour l'enseignement public et la recherche (CINEP) (1975-1976 et 1979-1980). Il a été également expert (1981) et consultant (1986) pour le Fonds national pour le développement (FONADE).

M. Reyes a été chargé de cours à l'Université nationale de Colombie (1987-1988) et chargé de cours associé à l'Institut d'études politiques et de relations internationales (1991-1992).

En 1991 et 1992, M. Reyes a été coordonnateur pour la Commission sur la lutte contre les troubles sociaux du Département des droits de l'homme et de la paix du Cabinet du Président de la République.

En 1994, M. Reyes a été consultant pour une étude commune du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et de l'Institut colombien de réforme agraire (INCORA) relative aux troubles sociaux et à la réforme agraire en Colombie. En 1995, il a été consultant du PNUD pour une étude sur les achats de terres par les trafiquants de drogues.

En 1996, M. Reyes a été consultant à ECOPETROL pour une étude sur les conflits violents dans les zones pétrolières. En 1997, il a été consultant pour le Département national de la planification.

M. Reyes est actuellement consultant à ECOPETROL pour le Programme développement et paix Magdalena Medio. Il a écrit de nombreux articles et livres sur les conflits sociaux et la réforme agraire en Colombie.